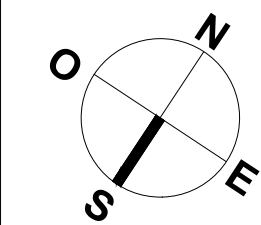
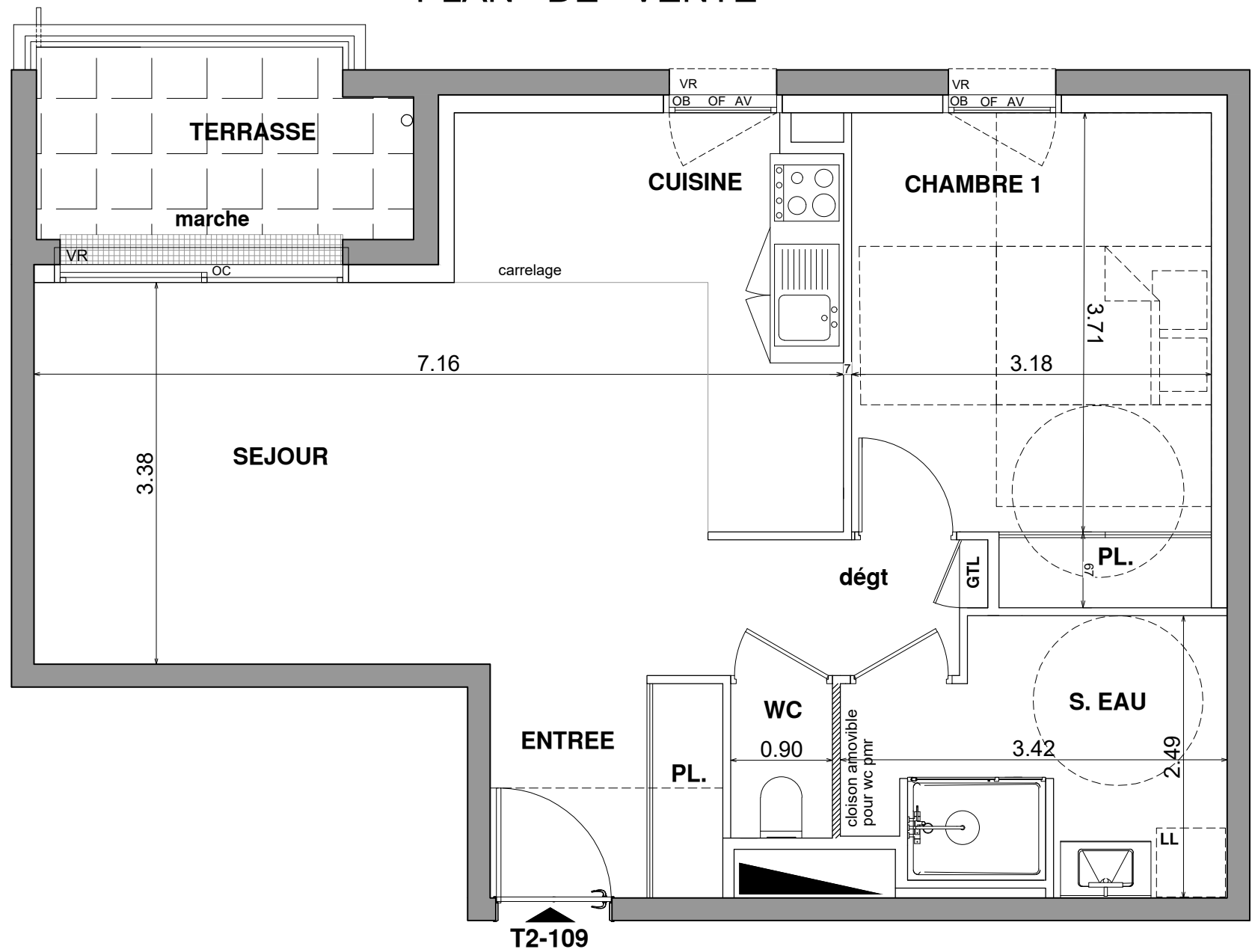
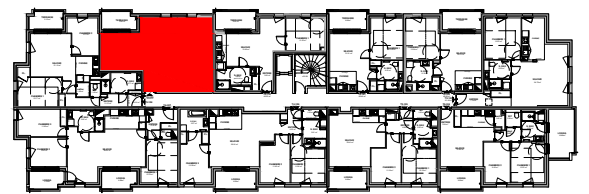


PLAN DE VENTE



PARC SAINT-JULIEN Résidence Saint Julien rue St-Anne 53000 LAVAL		
APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
109	R+1	T2



PLAN DE REPERAGE

TABEAU DE SURFACES

Séjour + cuisine	27.80 m²
Chambre 01	13.04 m²
SDE	7.23 m²
Entrée	4.13 m²
Dgt	2.67 m²
Wc	1.23 m²
SURFACE HABITABLE TOTALE	56.10 m²
terrasse	5.90 m²
HAUTEUR SOUS PLAFOND SAUF INDICATION SUR PLAN	2.60m
NOTA : la surface habitable de la pièce comprend la surface de placard.	

LEGENDE

HSP	Hauteur Sous plafond	Refrigerateur
OF	Ouvrant à la française	Cuisson
PF	Porte Fenêtre	
F	Fixe	
OB	Fenêtre Oscillo batant	LV Lave vaisselle
OC	Ouvrant coulissant	LL Lave linge
VR	Volet Roulant	GTL Tableau électrique
AM	Allège maçonné	
AV	Allège vitré	Chaudière individuel le gaz
GC01	Garde-corps métallique	
GC02	Garde-corps métallique	Ballon d'eau chaude
GC03	Garde-corps allège béton	PL Placard
	Changement de revêtement de sol	Faux plafond
	Caillebotis	

parties avec soffite :
hauteur sous plafond : environ 2.30 m



NOTA:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement. La position et les dimensions du doublage thermique et/ou acoustique peuvent être modifiées. Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivelés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans. Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif. Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte. Les implantations, nombre et taille des corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.